

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 21. — Septembre 1900.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1900

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemijn, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guillemillot. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules) — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavallier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Testard, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.
CHANTILLY. — Présid. : M. Guillemillot. Vice-Présid. : MM. Debacq et Houley. Secrétaire : M. Mismacq. Vice-Secr. : M. Guillet. Trésorier : M. Barbier. Délégués : MM. Sylvain Berger et Carreau.
CREIL. — Président : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M. Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. Petit. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — Président : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépina. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

CONCOURS DU 11 NOVEMBRE 1900

Chrysanthèmes. — Fleurs. — Fruits et Légumes.

Le Concours aura lieu à Senlis, dans l'ancienne église Saint-Frambourg.

Les Sociétaires désirant y prendre part, sont instamment priés de se faire inscrire chez M. le Secrétaire-Général, au moins huit jours à l'avance.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 SEPTEMBRE 1900.

PRÉSIDENCE DE M THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

M. le Président présente les excuses de MM. Guillemillot, Lozet et Chéret, qui ne peuvent assister à la séance.

Sont admis membres de la Société

M. Auguste DESMAREST et M. Léon DUBARLE, tous deux garçons jardinier au château d'Ognon ;

Et M. PROTHAIS, jardinier chez M. Montigny, à Senlis.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Circulaire du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, annonçant l'envoi en dix exemplaires, qui ont été distribués en séance, du programme du 39^e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Nancy le 9 avril 1901.

2° Les observations météorologiques des mois de juillet et août, faites à Brest, par notre dévoué collaborateur, M. Lavallée, instituteur.

XIX^e VOLUME. — N^o 24. — SEPTEMBRE 1900.

3° Lettre de M. Lozet, professeur, annonçant le dépôt sur le bureau d'une poire de semis, issue d'un pépin de Bon Chrétien William, et proposant de l'appeler *Bergamotte Senlisienne*. Cette poire est dégustée en séance et l'appréciation en est remise à l'année prochaine, lorsque l'arbre aura produit de nouveaux fruits. M. Lozet termine sa lettre en invitant ses collègues à profiter de l'année abondante en fruits pour semer des pépins et des noyaux de toutes espèces.

4° Lettre de la Société d'horticulture de Picardie, annonçant un Concours de Chrysanthèmes, Asters, Cyclamens et Orchidées, à Amiens, du 10 au 12 novembre prochain.

5° Lettre de M. Dupont, bibliothécaire de la Société d'horticulture du Nord, demandant une liste de Bulletins de la Société, lui manquant dans sa collection. M. Cavaillier, bibliothécaire, est chargé de lui faire parvenir les numéros demandés.

6° Règlement et conditions d'admission à l'Ecole pratique d'agriculture du Paraquet, près Boves (Somme).

7° Catalogues des orchidées de la maison Binot, de Bruxelles. — Prix-courants des bâches et stores de la maison Michelet, 39, rue Dareau, Paris.

M. le Président annonce le décès de M. Prévost, de Vineuil, sociétaire des premiers temps de la Société ; et de M. Alphonse Zerr, fils et petit-fils de MM. Zerr et Pouillard, membres de la Société. M. le Président, au nom de l'assemblée, envoie à ces deux familles, ses compliments de condoléances.

M. le Président donne connaissance d'une lettre d'invitation à assister à la messe de Saint Fiacre qui sera célébrée le lendemain 3 septembre. Il invite les membres présents à assister à cette messe en plus grand nombre possible, et de se faire inscrire de la Confrérie.

M. le Secrétaire-Général adjoint donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Le Conseil, après avoir entendu la lecture par M. le Président d'une lettre à lui adressée par M^{lle} Vérité, directrice de l'Ecole des filles de la rue de Beauvais, demandant à faire partie de la Société, a décidé, qu'en raison des services rendus à la cause de l'horticulture, M^{lles} Vérité et Weissenburger, toutes deux directrices des Ecoles de filles de Senlis, seraient par exception admises gratuitement membres de la Société, c'est-à-dire au même titre que les instituteurs, sans préjudice de l'extension de cette faveur aux institutrices de l'arrondissement qui manifesteraient leur zèle pour l'horticulture.

M. le Président a ensuite donné lecture d'une lettre de M. Guilleminot, dans laquelle il exprime l'espoir d'arriver à la formation d'une Section à Chantilly, et dit que si la Société décidait de faire le Concours du mois de novembre à Chantilly, il serait certain d'arriver à une prompte solution. — Le Conseil, après avoir entendu les explications de M. le Président, a décidé que le Concours du 11 novembre, qui a été annoncé depuis plusieurs mois comme devant avoir lieu à Senlis, aurait lieu en effet à Senlis, dans l'ancienne église Saint Frambourg, et que, s'il était possible d'établir une Section à Chantilly, cette Section pourrait très bien ouvrir un autre Concours à Chantilly. — M. le Président a engagé les membres présents à la séance à redoubler de vigilance pour recueillir des adhésions, et les a informés que le Bureau central était à leur disposition pour y installer la Section.

Ces décisions sont approuvées par l'assemblée.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

Apports en séance :

Par M. PECQUET : Un lot de Poires de très grandes dimensions : Souvenir du Congrès, Beurré Clairgeau et Beurré

d'Ezée, provenant toutes de greffes de boutures à fruits. — *Mention très honorable.*

Par M. DESSAT : Une très belle variété de Reines-Marguerite Comète en fleurs coupées, offertes pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

Par M. PRÉVOST. — Un lot de Poires Louise Bonne, Beurré d'Amanlis, et quelques grappes de Raisin de la Madeleine, le tout offert pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

Par M. FERRAUD : Quelques grappes de Raisin blanc, pour en connaître le nom. Après dégustation, il est reconnu pour le Raisin de la Madeleine Céline. Cette variété est de tous points recommandable par sa qualité et sa précocité. — *Remerciements.*

DÉGUSTATIONS

18 août.

PRUNE BELLE DE LOUVAIN (du jardin de M. Hardret) — Fruit assez gros, ovale, violet, bien juteux, peu sucré, peu relevé. — Noyau adhérent.

PRUNE LE CZAR (du jardin de M. Hardret). — Fruit moyen violet, pruiné bleu. — Chair jaune, demi-adhérente, ferme, assez sucrée et relevée.

PRUNE REINE CLAUDE D'OULLINS (du jardin de M. Hardret). — Fruit assez gros, bien rond. — Peau très fine, jaune unicolore. — Chair pâteuse, peu sucrée et peu relevée.

PRUNE DE MONTFORT (du jardin de M. Hardret). — Fruit moyen, oblong. — Peau bleue pruinée, légèrement piquetée de jaune doré, chair demi-adhérente, très juteuse, bien sucrée, relevée, fruit supérieure à la Prune de Monsieur.

22 août.

PRUNE DE SEMIS (du jardin de M. Hardret). — Arbre de beau port, à feuillage ample, vert jaunâtre. — Très fertile. — Fruit moyen, jaune pâle unicolore, chair très juteuse, bien sucrée, rappelant pourtant un peu la Mirabelle, et un peu adhérente au noyau, qui est plutôt petit, bon, surtout comme précédant la Reine-Claude.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Chantilly.

Le dimanche 9 septembre 1900, les Membres du Bureau central et du Conseil d'administration se sont rendus à Chantilly pour procéder à l'installation d'une nouvelle Section. Bon nombre de professionnels de la ville et des environs avaient répondu à la convocation de M. Guilleminot, l'un de nos dévoués vice-présidents.

La séance étant ouverte, M. Thirion, président de la Société, explique le fonctionnement d'une Section dans une allocution dont voici la substance.

La Section, dit-il, reçoit l'impulsion de la Société mère et profite de ses nombreux avantages : service du bulletin mensuel, leçons du professeur, jetons pour les présences et les apports en séance, visites des jardins, participation aux Expositions et Concours organisés dans l'arrondissement par la Société, etc. D'autre part, elle possède son bureau spécial qui s'occupe de ses intérêts particuliers et dont les Membres ont la faculté de prendre part aux délibérations du Conseil d'administration siégeant à Senlis et par conséquent d'y présenter et d'y soutenir efficacement leurs desideratas.

L'Assemblée témoigne sa vive approbation et un certain nombre de personnes viennent aussitôt se faire inscrire comme membres de la Société.

Ce sont :

- MM. DEBACQ, principal clerc de notaire, à Chantilly.
LAVERNE (Louis), jardinier chez M. le vicomte d'Har-
court, à Chantilly.
VERDEBOUT (Eugène), cultivateur à Chantilly.
RAGEON (Jean), emballer à Chantilly.
LEROY (Gabriel), jardinier chez M. Caillault, à Chantilly.
LÉGER (Adrien), jardinier chez M. Boyer, à Coye.
MONGÉ (Gustave), jardinier chez M^{me} Poupinel, à Coye.
BAILLEUX (Eugène), horticulteur à Coye.
FLOQUET (Louis), jardinier à Vineuil.
FORTIN (Alphonse), jardinier chez M. Henri Jennings,
à Vineuil.
SPITZNAGEL (François), rentier, à Chantilly.

Il est ensuite procédé à la nomination du Bureau de la Section. Sont élus à la presque unanimité :

- Président MM. GUILLEMINOT, de Chantilly.
Vice-Présidents DEBACQ, de Chantilly, et HOULET,
de Laversines.
Secrétaire MISMACQ, de Gouvieux.
Secrétaire-Adjoint. GUILLET, de Chantilly.
Trésorier BARBIER, de Vineuil.
Délégués Sylvain BERGER et CARREAU, de
Chantilly.

M. Thirion déclare constitué le Bureau, qui prend place immédiatement sur l'estrade.

M. Guillemot, président, remercie les Sociétaires de l'honneur qu'ils viennent de lui faire; il les assure de son dévouement et déclare qu'il travaillera de tout son pouvoir à la prospérité de la Section; il les engage à suivre avec exactitude et attention les leçons du Professeur, et il ne doute pas que par leur labeur incessant et intelligent ils fassent l'ornement des concours et contribuent pour une part appréciable aux progrès de l'horticulture.

L'assemblée applaudit aux paroles de son honorable Président.

Il est décidé que les séances de la Section se tiendront le quatrième dimanche de chaque mois, à deux heures, dans la salle des réunions attenante à la Mairie de Chantilly.

La première réunion aura lieu, en conséquence, le 23 septembre prochain.

M. Lozet, professeur, fait une leçon intéressante sur la culture en pots des arbres fruitiers nains. Il en signale les avantages dans les villos où l'on dispose d'espaces restreints. Il assure que cette culture est vraiment rémunératrice, comme en témoignent les résultats obtenus dans plusieurs Etats du Nord, et il exprime l'espoir de la voir prendre de l'extension dans notre région.

Il signale comme travail de cette saison la greffe des boutons à fleurs, et il montre à l'auditoire des échantillons de greffes en écusson et en couronne, en ajoutant quelques conseils sur la manière de procéder, le choix des sujets et l'emplacement des greffes.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1900.

PRÉSIDENT DE M. GUILLEMINOT.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. MISMACQ : un lot de fleurs : *Cattleya Harrissoniana*, *Cattleya Gaskelliana*; légumes : *Tetragone cornue*, Aubergine violette longue, Chou Milan favori, un pied de Haricot inépuisable, cinq pêches Bon Ouvrier. — Il est accordé pour cet apport une mention très honorable avec remerciements

Par M. RAMUS : deux Laitues Broux, Tomates Mikado

écarlate, un Melon Cantaloup fond blanc, une variété de Pêche noire de Montreuil, un lot de Pêche plein vent, semis 1897, superbe et excellente « Noyau grosse Mignonne ». — Il est accordé pour cet apport une *mention honorable*.

Par M. GUILLET (Alcide) : un superbe bouquet composé de Cannas Reine Charlotte, Hélianthus latiflorus, d'Aster et de Dahlias simples striés d'un semis de l'année, gain de M. Guillet. — Il est accordé pour cet apport une *mention simple*.

Par M. CARREAU : une magnifique potée de Bruyère. — *Remerciements*.

Le tout, excepté les Cattleyas de M. Mismacq, a été offert pour la tombola.

La correspondance se compose de :

Une lettre de M. Houlet, jardinier chef chez M. le baron Gustave de Rothschild, à Laversine, remerciant les membres de la Section de sa nomination à la vice-présidence, mais disant qu'à ses grands regrets, il ne pourra souvent assister aux séances.

Une lettre de M. le professeur Lozet, disant que malgré qu'il était en vacances, il assisterait à la réunion ; puis une dépêche disant qu'une affaire urgente l'empêche de venir.

A la lecture du résumé des publications, aucune observation, si ce n'est de M. Ferraud, relativement au Haricot Inépuisable présenté par M. Mismacq ; ce haricot, d'après M. Ferraud, ferait mieux à demi-ombre, dans un terrain frais, qu'en plein soleil.

M. le Président propose de n'accorder de récompenses pour les apports en séances, qu'autant que le présentateur aura donné une note explicative relative à son apport et à ses moyens de culture.

La Section décide que MM. Mismacq, Carreau, Ferraud, Camus et Ramus sont délégués près la Section mère, à Senlis, en la séance du Conseil d'administration, pour la

représenter et décider s'il y a lieu de faire une exposition à Chantilly en novembre prochain.

Ont été nommés membres de la Commission des Apports : MM. Ferraud, Camus, Spitznagel (François).

La Section propose au Conseil d'administration de ne faire payer que demi-cotisation à nos nouveaux membres, et de leur faire parvenir les bulletins parus depuis le 1^{er} janvier.

Sont présentés comme désirant faire partie de la Société : MM. E. LAMBERT, épicier, 42, rue de Paris, à Chantilly ;

PROTÔT, quincaillier à Chantilly ;

L. DEMAILLY, restaurateur à Chantilly ;

Charles DUFFLOCO, propriétaire à Chantilly ;

CABOCHE-DISCONTIGNY, entrepreneur de peinture à Chantilly ;

HEDOUIN, entrepreneur de charpente à Chantilly ;

DEAUBONNE, marchand de vins à Chantilly ;

LE ROMAIN, épicier à Chantilly ;

GROFFROY, jardinier chez M. Willy Carter, aux Aigles, à Chantilly ;

LECLERCQ, entrepreneur de peinture à Chantilly (ces dix derniers présentés par MM. Guillet et Mismacq) ;

ARCHENAUULT, jardinier, 44, rue Saint-Laurent, à Chantilly (présenté par MM. Guillet et Berger).

*
**

Messieurs,

En venant déposer sur votre bureau ces quelques plantes, je n'ai pas les intentions de vous les présenter comme nouvelles, ni surtout comme des merveilles, tant s'en faut ; mais seulement pour les vulgariser, les porter à la connaissance de tous, et principalement pour les personnes ne pratiquant pas l'horticulture qui s'y intéressent vivement, et qui nous

font l'honneur de venir grossir notre petite Section de formation toute récente.

Je me ferai un devoir, Messieurs, autant que je le pourrai, d'apporter ici, sur ce bureau, quelques plantes qui puissent intéresser les personnes qui cherchent à développer et favoriser l'horticulture.

Je crois bien faire en vous recommandant, ou plutôt en vous demandant de nous aider les uns les autres dans ce but; par ce moyen nous rendrons intéressante nos séances, et nous ferons comme l'a dit ici notre très honorable et distingué président, M. Thirion, près de la Section mère, preuve de travail.

J'en appelle à notre sympathique et dévoué président, lui demandant de me permettre de vous donner quelques petites explications relatives à cet apport.

CATTLEYA HARRISSONIANA.

Cette magnifique plante, introduite par Harriison, d'où son nom, et venant du Brésil (provinces de Rio-Janeiro et Saint-Paul); vivant sur les bords de la mer et dans l'intérieur des terres, sur les petits arbres exposés au soleil, elle doit donc être regardée comme plante épiphite, elle est envisagée comme une variété du Loddigesi.

CATTLEYA GASKELLIANA.

Egalement originaire du Brésil, se rapprochant beaucoup du *Cattleya Mossice*; quoique moins bien coloré n'en est pas intéressante; cette plante, comme la précédente, est d'importation récente.

TÉTRAGONE CORNUE OU ÉPINARD DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE
(Famille des *Mesembryanthémées*).

Introduite en France en 1772, par John Banks; depuis cette époque elle a été trouvée dans l'ouest de l'Australie, au Japon et dans l'Amérique australe. Plante excessivement vigoureuse se développant d'autant mieux que la chaleur est forte,

demandant d'abondants arrosages, se multiplie de semis fait sur couche chaude; repiquée sous châssis en pépinière, mais à ce moment demandant moins de chaleur; au bout d'une quinzaine de jours est repiquée en place sous cloche ombrée, on donne de l'air après quelques jours, et même on peut enlever les cloches. En raison de l'énorme développement que prend cette plante, il convient de distancer chaque pied d'environ 1 mètre; elle est employée aux mêmes usages que l'épinard, il est regrettable qu'elle ne soit pas plus connue, car elle peut rendre de très grands services comme épinard d'été et est très estimée de certains gourmets.

AUBERGINE LONGUE VIOLETTE

(*Solanées*).

Originaire de l'Inde, appelée selon les contrées *Bringèle*, *Marignan*, *Melauzannes*, etc., se multiplie de semis sur couche chaude; environ un mois après on peut faire le repiquage en pépinière sous châssis; ce repiquage peut attendre un mois environ, et à ce moment on dispose quatre pieds par châssis; c'est de cette manière que je la cultive depuis plusieurs années et j'ai toujours bien réussi.

Il ne faut pas oublier d'enlever les ramifications les plus basses et n'en laisser que trois ou quatre bien placées, que l'on devra pincer lorsqu'elles auront chacune deux ou trois fleurs; je dois vous donner les noms de quelques espèces: *Aubergine violette très hat'ce*, *Aubergine violette ronde*, *Aubergine noire de Pékin*, *Aubergine monstrueuse de New-York*, et enfin l'*Aubergine blanche* ou *Plante aux Œufs*. Je n'oserais l'affirmer, mais la meilleure à cultiver est la violette longue; elle est consommée de différentes manières: Dans les pays méridionaux, on la fait cuire sur le gril après l'avoir coupée par tranches, farcie elle est excellente; dans certaines contrées on la mange frite à la poêle comme les cépes dont elle a du reste un arrière-goût.

CHOU MILAN FAVORI
(Crucifère).

Variété peu répandue dans nos environs, très hâtif, pomme très bien, ne vient pas gros, d'un goût exquis ; cette variété mise au commerce par la maison Férard, est très recommandable et mérite toute attention.

HARICOT INÉPUISABLE
(Papilionacées).

Variété encore peu répandue, vigoureuse, fleurissant au-dessus des feuilles, filet très fin, grain blanc, genre flageolet, très productif, se cultive en certains endroits très avantageusement.

Un de mes amis, maraîcher à Persan-Beaumont, en avait, il y a deux ans, douze lignes de douze châssis ; de loin on aurait pu croire des draps étalés par terre tellement les fleurs émergent au-dessus du feuillage et par leur quantité ; il le cueillait en vert, c'est vous dire que s'il n'était pas bon à tous les points de vue, il l'aurait vite abandonné.

L. MISMACQ.

LA PÊCHE D'OIGNIES

M. le professeur Lozet nous ayant signalé que la Pêche d'Oignies se reproduisait fidèlement de noyau et qu'elle fructifiait bien en Belgique à l'air libre, nous avons voulu nous rendre compte du fait, et nous l'avons plantée à Chantilly. C'est pendant l'hiver de 1899 que M. Guilleminot écrivit à un horticulteur belge fort distingué, M. Pynaert, de vouloir bien nous envoyer deux sujets à haute tige de cette variété ; nous les reçûmes quelques jours après.

Aussitôt M. Guilleminot s'empressa d'en offrir un à M. le Professeur, pour être planté au jardin d'expériences de la

Société, à Senlis. Nous avons malheureusement appris que celui-ci avait péri accidentellement, porteur de quelques fruits. Le nôtre, au contraire, reprit bien et prospéra d'une



Le Pêcher d'Oignies.

manière satisfaisante ; il produisit cette année 60 belles pêches qui mûrirent du 16 au 20 août. A la séance du 8 du même mois, nous en présentâmes quelques spécimens que le vent avait prématurément fait tomber ; ceux-ci furent dé-

gustés et trouvés passables. Quelques jours après, alors que le sujet était dans toute sa splendeur et nous semblait si beau, nous le fîmes photographier; c'est à l'obligeance de notre ami d'enfance et camarade Julien Lozet que nous devons l'avantage de mettre aujourd'hui sous les yeux de nos collègues la photogravure ci-contre, représentant notre sujet alors que nous venions de le garnir de multiples supports pour soutenir le poids de ses fruits.

Nous avons également l'avantage de pouvoir leur dire que la Pêche d'Oignies, quoique n'étant pas absolument de toute première qualité, mérite néanmoins d'être cultivée à cause de sa rusticité et de sa fertilité. En voici la description, telle que nous l'avons récoltée : Fruit de grosseur moyenne, presque rond; sillon assez large et assez profond; marqué au sommet d'une petite protubérance charnue; chair d'un blanc jaunâtre, un peu teintée de rouge autour du noyau; fine, juteuse et assez sucrée.

Nous regrettons n'avoir pas pu récolter cette année des noyaux bien conformés, la plupart étant atrophiés. Nous pensons que lorsque le sujet sera plus fort, le fait ne se représentera plus; alors nous pourrions poursuivre nos investigations au point de vue de la fidélité de reproduction.

Chantilly, le 15 septembre.

RAMUS,

Jardinier chez M. Guillemillot.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Semis de Primevères de Chine. — Pour bien réussir un semis de Primevères, il faut arroser la terre et la laisser se ressuyer quelques heures; on sème alors; les graines doivent être fort peu recouvertes. La terre que j'emploie, pour ces semis ou pour les rempotages, est moitié terreau et terre de bruyère et un demi-quart de sable fin, le tout bien mélangé.

Avoir bien soin de mettre un bon gravier dans le fond des pots.

On couvre les terrines d'une feuille de verre, par dessus laquelle on place un morceau de papier et ainsi les jeunes plantes sont protégées contre les rayons du soleil. Peu à peu on soulève la feuille de verre et on la retire quand les jeunes plantes la touchent. Une bonne précaution est de la replacer la nuit pour garantir les jeunes primevères des limaces. La germination s'effectue dans 15 à 20 jours. Ce semis se fait de fin juin jusqu'en août. Le repiquage se fait ensuite en petits godets; puis les plantes passent dans des pots de 12 centimètres de diamètre et sous châssis au nord. Quelques arrosages à l'engrais liquide aideront au développement des plantes. Souvent on fait un repotage fin août. Au moment où l'on voit les premières fleurs, les plantes sont portées dans une serre où la température ne dépasse pas 15 degrés.

E. TURBET.

(*Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault*).

* * *

Capucine de Lobb à feuilles de Lierre. — Cette Capucine est une excellente obtention. Les feuilles, supportées par des tiges élancées, sont d'une originale couleur métallique, sombre et contrastant parfaitement avec le beau rouge cramoisi des fleurs, qui croissent à profusion. Par ses tiges beaucoup plus minces que dans le type, et partant d'une apparence beaucoup plus gracieuse, cette Capucine peut être avantageusement employée à la garniture des fenêtres, balcons et autres décorations, où on emploie généralement les *Géranium* à feuilles de lierre, *Pétunia*, etc.

Cette nouveauté, d'origine anglaise, a aussi l'avantage d'avoir une floraison qui se prolonge davantage que dans les variétés ordinaires de Capucines de Lobb.

(*Journal de la Société centrale d'horticulture du Nord*).

Observations faites dans la commune de Brest
pendant les mois de

| JUILLET 1900 | | | | AOÛT 1900 | | | |
|--------------|--------------------|-----------------|---------------------|-----------|--------------------|-----------------|-----------------|
| DATE | HAUTEUR | TEMPÉRATURE | | DATE | HAUTEUR | TEMPÉRATURE | |
| | D'EAU TOMBÉE | MAXIMA | MINIMA | | TOMBÉE | MAXIMA | MINIMA |
| 1 | 2 ^{mm} 2 | 26.2 | 12.2 | 1 | — | 25.7 | 15.4 |
| 2 | 4 2 | 26 | 13.4 | 2 | — | 25 | 14 |
| 3 | 0 9 | 26.6 | 14 | 3 | 0 ^{mm} 2 | 24 | 13.9 |
| 4 | — | 25.2 | 10.2 | 4 | 6 3 | 24.3 | 12.6 |
| 5 | — | 24 | 10 | 5 | 0 1 | 24 | 13.9 |
| 6 | — | 25.1 | 10.7 | 6 | 3 6 | 23 | 12 |
| 7 | — | 25 | 7 | 7 | 0 2 | 22.2 | 11 |
| 8 | — | 24.1 | 8.4 | 8 | 4 2 | 20.2 | 12 |
| 9 | — | 25.5 | 9.2 | 9 | 0 3 | 21.4 | 13 |
| 10 | — | 27 | 15.4 | 10 | 0 9 | 20.2 | 13.6 |
| 11 | — | 29 | 16.2 | 11 | — | 20.6 | 11.8 |
| 12 | — | 30.1 | 16.8 | 12 | — | 24 | 13.4 |
| 13 | — | 31.1 | 16.9 | 13 | — | 24.5 | 15.7 |
| 14 | — | 33.9 | 17.1 | 14 | — | 25.1 | 15 |
| 15 | — | 34.8 | 17.6 | 15 | — | 24.2 | 14.4 |
| 16 | — | 36.8 | 17.5 ⁽¹⁾ | 16 | — | 25 | 14.2 |
| 17 | — | 34.5 | 4.2 | 17 | — | 27.4 | 17 |
| 18 | — | 31.7 | 16.2 | 18 | — | 30.4 | 6.7 |
| 19 | — | 36.2 | 17.1 | 19 | — | 32.2 | 19.2 |
| 20 | — | 38.4 | 17.1 ⁽²⁾ | 20 | 17 2 | 22.5 | 14.5 |
| 21 | — | 36.2 | 17.2 | 21 | — | 21 | 14.6 |
| 22 | — | 35 | 15.4 | 22 | 4 2 | 22.4 | 15.2 |
| 23 | — | 34.3 | 15.8 | 23 | — | 22 | 13.2 |
| 24 | — | 34.9 | 15.2 | 24 | 4 9 | 22.1 | 15 |
| 25 | — | 35 | 15.1 | 25 | — | 22.2 | 14.5 |
| 26 | — | 35.1 | 16 | 26 | 1 1 | 20.8 | 17 |
| 27 | 0 6 | 35 | 15.7 ⁽³⁾ | 27 | 1 | 21 | 14.2 |
| 28 | 3 2 | 32 | 15.6 ⁽⁴⁾ | 28 | — | 17.9 | 14.4 |
| 29 | — | 30.1 | 15.2 | 29 | 0 1 | 22.2 | 15.8 |
| 30 | — | 30 | 15.4 | 30 | — | 24 | 14.8 |
| 31 | — | 29 | 15 | 31 | — | 22.9 | 12 |
| Total | 11 ^{mm} 1 | M ^{mm} | | Total | 44 ^{mm} 3 | M ^{mm} | M ^{mm} |

(¹) Temps orageux. — (²) 52.2 au soleil — (³) Temps orageux.
— (⁴) Orages la nuit.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

OCTOBRE 1900

*Présentation de diverses variétés de fruits
recommandables.*

- Senlis :* Dimanche 7, à l'issue de la séance.
- Barbery :* Jeudi 11, à 11 heures, chez M. Gallois.
- Crépy :* Dimanche 14, à 2 heures, à l'école des garçons.
- Betz :* Jeudi 18, à 2 h 1/2, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 21, à 2 heures, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 25, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.
- Chantilly :* Dimanche 28, à 2 heures, salle des réunions.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

| | | | | | |
|----------------------|----------|----|-----------------------|----|-----|
| 1 fois | 2 fr. 50 | | 6 fois de suite. . . | 10 | fr. |
| 3 fois de suite. . . | 6 | »» | 12 fois de suite. . . | 48 | »» |

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.